

4970 salariés de l'agriculture - 2868 ETP 1046 employeurs et 32 % de femmes

En 2014, la Mutualité Sociale Agricole est en charge de la protection sociale de 4970 salariés en Meuse. Ces salariés représentent 5945 contrats de travail et correspondent à 2868 ETP.

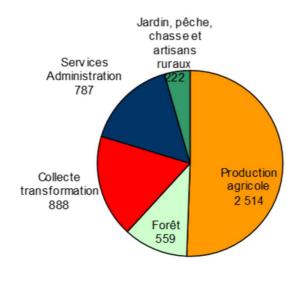
Les emplois salariés des IAA (régime général) et les fonctionnaires de l'administration qui ne relèvent pas du régime social de la MSA ne sont pas intégrés dans le champ de cette étude.

La production agricole (salariés des exploitations agricoles et des entreprises de travaux agricoles) représentent 51 % des salariés et 33 % des ETP.

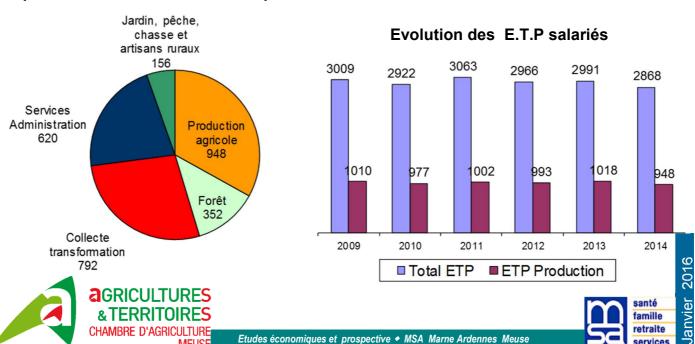
Les services et les organismes économiques (collecte transformation) recouvrent respectivement 16 et 18% des salariés, 22 et 28 % des ETP. La forêt mobilise 11 % des salariés et 12 % des ETP.

En 2014, les effectifs et les ETP sont en recul de 4 % par rapport à 2009 et le nombre d'employeur (1046) est en augmentation de 6 % .

Les 4970 emplois salariés de l'agriculture en Meuse en 2014 (en nombre)



Répartition des 2868 ETP salariés par activités en 2014



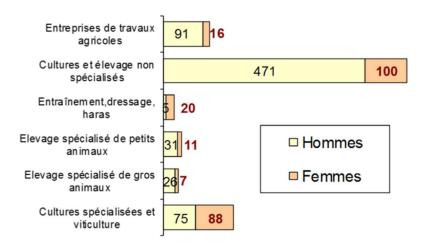
71 % des ETP salariés sur des exploitations concernées par une activité d'élevage

Les exploitations de polyculture élevage (culture et élevage non spécialisé) recouvrent 52 % des emplois de la production agricole, 60 % des ETP et 83 % des em-

L'emploi féminin représente 26 % des ETP salariés pour les exploitations agricoles et pour l'ensemble de activités du régime agricole.

ployeurs.

Il est majoritaire dans les exploitations de cultures spécialisées et dans les établissements d'entrainement et de dressage de chevaux.



Répartition des ETP salariés de la production et des ETA

Exploitation et gestion de la forêt : 352 ETP, 559 emplois et 93 employeurs

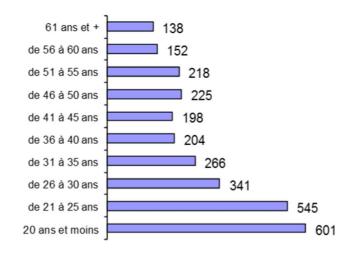
L'emploi directement lié à la forêt est réparti entre la sylviculture, l'exploitation du bois et les scieries fixes. Ce sont les entreprises d'exploitation du bois qui détiennent le plus grand nombre de salariés (321 emplois, 155 ETP et 73 employeurs). Il s'agit d'une population presque exclusivement masculine.

Les salariés de la production forment une population jeune

Tous secteurs confondus, 52 % des salariés ont moins de 35 ans. Les moins de 35 ans représentent 61 % des salariés des secteurs de la production agricole et forestière et des services liés (exploitations, ETA, forêt), 41 % dans les services et 32 % dans la coopération.

Les salariés de la production forment une population nettement plus jeune que celle des non-salariés.

A l'inverse des non-salariés, les classes d'âge les plus nombreuses s'observent avant 30 ans pour les salariés



Les femmes représentent 32 % des salariés et 26 % des ETP

Les femmes représentent 32 % de l'effectif total salarié .

Elles sont majoritaires dans les organismes de services (66 % des emplois), elles représentent 26 % des salariés dans le secteur de la production agricole.

Elles représentent 29 % des emplois dans les organismes économiques de collecte et de transformation.



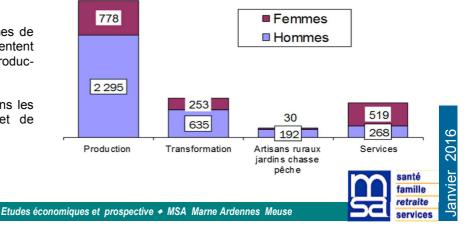


Tableau des employeurs , des emplois et des ETP par activité

		Nombre d'Employeurs	Nombre de Salariés	Nombre d'ETP
Production agricole		860	2 514	948
dont	Cultures spécialisées	39	783	163
	Elevage spécialisé de gros animaux	19	60	33
	Elevage spécialisé de petits ani- maux	16	113	42
	Entraînement,dressage, haras	17	46	25
	Cultures et élevage non spécialisés	715	1 298	571
	Entreprises de travaux agricoles	52	185	91
Forêt		93	559	352
dont	Sylviculture	9	152	130
	Exploitations de bois	73	321	155
	Scieries fixes	11	86	67
Jardins pêche chasse et artisans ruraux		43	222	156
dont	Entreprises de jardins, paysagistes	30	200	144
Collecte et transformation		21	888	792
dont	Approvisionnement	9	446	403
	Collecte, traitement, distribution de produits laitiers	4	342	311
Organismes de service		29	787	620
Ensemble		1 046	4 970	2 868

Des emplois le plus souvent à temps plein et à durée délimitée sur les exploitations agricoles

Chaque emploi salarié sur les exploitations agricoles correspond en moyenne à 0.38 ETP.

Le taux d'activité est le plus élevé pour les organisations économiques de collecte et de transformation (0.89 ETP/emploi salarié). Il se situe à 0.79 ETP/emploi salarié pour les organismes de service et en moyenne à 0.58 ETP/emploi salarié pour l'ensemble des salariés qui relèvent du régime agricole.





74 % de CDD sur les exploitations

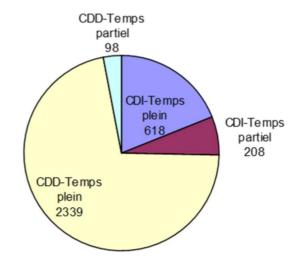
Tous secteurs confondus, les 4970 salariés cumulent 5945 contrats de travail en 2014 dont 46 % en CDI.

Le recours au temps partiel sur les exploitations agricole est très minoritaire : 90 % des contrats correspondent à des temps plein.

Le recours aux CDD est le plus élevé dans les exploitations agricoles (75 %).

Il est plus faible dans le secteur de la forêt (52 %) et plus faible encore pour les organisations économiques (16 %) et pour les organismes de services (18 %).

Les contrats sur les exploitations agricoles



Répartition géographique des emplois salariés des exploitations agricoles

Ce sont les cantons des Côtes de Meuse qui détiennent la densité d'ETP salariés la plus élevée par ha de SAU pour les exploitations agricoles.

La densité moyenne se situe à 0.29 ETP salarié pour 100 ha de SAU.

A noter le canton de Saint-Mihiel qui arrive en tête avec en moyenne 0.93 ETP salarié par ha de SAU.

Le canton de Saint-Mihiel conjugue des systèmes spécialisés en cultures fruitières, arboriculture et viticulture (Côtes de Meuse) et des systèmes de production légumière qui recourent fortement à l'emploi salarié.

Méthodologie

Ce document a été réalisé à partir de données fournies et validées par la MSA Marne Ardennes Meuse dans le cadre du partenariat national conclu entre l'APCA et la CCMSA.

La Chambre d'Agriculture de la Meuse a réalisé ce 4 pages à partir de la maquette proposée par l'APCA. Ce document a été harmonisé au niveau régional.

La MSA prend en charge la protection sociale d'un grand nombre d'actifs salariés répartis dans les différents types d'activité.

Les salariés de la production agricole recouvrent les activités : cultures spécialisées, champignonnières, élevages spécialisés, entraînement dressage haras, polyculture élevage, Entreprises de Travaux Agricoles. La catégorie « Autres services ruraux » regroupe les Services Jardin, Pêche, Chasse, et artisans ruraux.

Un Équivalent Temps Plein (ETP) correspond à $1820\,\mathrm{h}$ de travail. CDI : Contrat à Durée Indéterminée, CDD : Contrat à Durée Déterminée.

Densité en nombre de salariés pour 100 ha de SAU

